



Votants : 80  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 6 novembre 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 17 novembre 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2015

### MUSEE – PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DES COLLECTIONS DES 50 DEPOTS D'ETAT - LISTE A

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Anne-Marie PROUST, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI à Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Alain CHAUFFIER à Gérard GIBAUT, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Rabah LAICHOUR à Joël MISBERT, Jacqueline LEFEBVRE à Yvonne VACKER, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, Jacques MORISSET à Philippe MAUFFREY, Sebastien PARTHENAY à Jeanine BARBOTIN, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Claude ROULLEAU à Jérôme BALOGE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Eric PERSAIS, Patrick THOMAS à René PACAULT, Michel VEDIE à Jean-Luc CLISSON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS

#### **Titulaires absents :**

Amaury BREUILLE, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Adrien PROUST

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Sebastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2015**

### **MUSEE – PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DES COLLECTIONS DES 50 DEPOTS D'ETAT - LISTE A**

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

En application de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, codifiée au code du Patrimoine, partie législative (ordonnance n°2004-178 du 20 février 2004), de son décret d'application n°2002-852 du 2 mai 2002 et de l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (publié au Journal officiel le 12 juin 2004).

En application de l'article L451-2 du code du Patrimoine, il est rappelé que « les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans ».

Le récolement décennal des collections des musées communautaires a débuté officiellement en juin 2013.

La procédure de récolement consiste à vérifier sur pièce et sur place à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, l'état du bien, son marquage, la conformité administrative et juridique (propriété), son inscription à l'inventaire.

Les opérations de récolement sont réalisées sous la responsabilité du professionnel responsable des collections.

Les opérations de récolement s'appliquent à la totalité des collections affectées aux musées, qu'elles soient conservées dans l'établissement ou déposées à l'extérieur.

Chaque campagne de récolement fait l'objet d'un procès-verbal obligatoire que la collectivité devra transmettre au Ministère de la Culture.

Le procès-verbal décrit la méthode adoptée, le champ ouvert par le récolement, les résultats notamment la liste des objets non vus, manquants ou détruits.

Dans ce cadre, le procès-verbal de récolement des collections des dépôts d'Etat de la liste A, dont le transfert de propriété a été acté par délibération de la ville de Niort en date du 1er juillet 2013 et l'inscription à l'inventaire des musées communautaires acté par délibération du Conseil d'Agglomération en date du 26 octobre 2015 – 50 items vus – est présenté au Conseil d'Agglomération.

Il s'agit de 42 peintures sur toile, 4 statues en marbre, 2 plâtres, 1 pastel, 1 peinture sur bois.

Le procès-verbal de récolement est joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider le procès-verbal de récolement de la Collection des 50 dépôts d'Etat (liste A) transférés en pleine propriété à la ville de Niort, gestion Communauté d'Agglomération du Niortais.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 80  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Elisabeth MAILLARD**

**Vice-Présidente Déléguée**



**50 DEPOTS ETAT – Liste A  
TRANSFERT DE PROPRIETE A LA VILLE DE NIORT EN 2014  
GESTION PAR LES MUSEES COMMUNAUTAIRES**

**PROCÈS-VERBAL DE RECOLEMENT**

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections
- De l'article L.451-9 du code du Patrimoine, les collections de l'Etat, mises en dépôt avant le 7 octobre 1910 dans les musées de France appartenant aux collectivités territoriales, font l'objet d'un transfert de propriété à ces collectivités

**HISTORIQUE DES COLLECTIONS BEAUX-ARTS**

Le décret du 24 octobre 1792 de la Convention et de l'Assemblée Constituante affirme qu'il sera procédé, dans chaque département à l'inventaire et à la vente « *des ci-devant maisons royales, religieuses et des émigrés* » en spécifiant que les administrations départementales après en avoir dressé l'inventaire retiendraient et conserveraient « *tout ce qui pourrait dans l'avenir servir aux Arts, aux Sciences et à l'Enseignement* ».

En novembre 1792, Bernard d'Agesci est chargé de faire l'inventaire des collections artistiques, des tableaux, sculptures, objets d'art et livres qui se trouvaient dans les abbayes, églises, chapelles des communautés, couvents et maisons d'émigrés du département des Deux-Sèvres.

Comme le recommandait la Convention, les objets d'art après avoir été inventoriés devaient être conservés. Aussi Bernard d'Agesci a conçu le projet d'établir un musée au sein de l'Eglise du Couvent des Carmélites. Il propose également que le reste des logements de cette communauté soit affecté à la création d'une école de dessin afin que les arts servent à l'éducation des enfants.

Le Conseil qui avait reçu les sollicitations de Bernard d'Agesci n'obtient pas du ministre de l'Intérieur l'autorisation de s'approprier le couvent des Carmélites. Le projet n'est jamais réalisé.

Bernard d'Agesci dépose les tableaux au rez-de-chaussée de l'ancien collège de l'Oratoire.

Ce bâtiment est très dégradé et non propice à la conservation des œuvres.

En 1795, la commission des vivres s'approprie les bâtiments de l'Oratoire pour y placer provisoirement des subsistances. Une perte considérable de superficie est constatée pour les œuvres. Ajoutons à cet inconvénient l'ordre adressé à Bernard d'Agesci dans les années 1800 de

Communauté d'Agglomération du Niortais / Service des musées  
**Procès-verbal de récolement**

23.09.2015

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015

donner à certaines églises des ouvrages qu'il avait choisis lors de sa mission dans les églises qui avaient été supprimées ou vendues. Tout ce qui pouvait recevoir une destination religieuse ne reste pas en place au musée.

Le « cabinet » abritant le musée révolutionnaire ne se compose plus que d'une modeste collection de tableaux destinés à l'enseignement des élèves. Les objets collectés par Bernard d'Agesci ont été laissés à l'abandon. Face à ce constat, Bernard d'Agesci décide d'en disposer et de les transporter chez lui afin de procéder à leur restauration.

Le début de la création du musée des Beaux-Arts remonte au moment où la Société de Statistiques, Sciences, Lettres et Arts, fondée en 1836 à l'instigation du Préfet Léon Thiéssé, s'emploie à recueillir les « épaves » du dit musée révolutionnaire.

*Dès sa fondation, la Société songe à former une galerie de tableaux à partir des débris du « musée révolutionnaire ».*

Dès 1839, une Commission est chargée de rassembler les œuvres dispersées dans les différents établissements de la ville et notamment de retrouver les tableaux disparus.

Ainsi de 1839 à 1843, les collections du musée installées dans les anciens locaux occupés par l'Oratoire s'enrichissent progressivement grâce aux achats et nombreux dons accordés à la Société. En 1843, Charles-Amédée Chabosseau lègue au musée une collection de tableaux (109 items) à la ville de Niort.

La municipalité fait construire en 1868 une grande galerie de deux étages dans un local dépendant du même couvent que les Oratoriens ont fait construire en 1784, rue du musée. Le premier étage était réservé aux collections d'Histoire Naturelle tandis que le second abritait les peintures.

Le conseil d'administration de la Société de Statistique convient de l'opportunité pour nommer, le 2 mars 1869, des conservateurs.

Le département des Beaux-Arts est attribué à Louis Germain, artiste peintre vivant à Niort.

En 1872, de nouveaux bâtiments sont construits augmentant la surface disponible pour l'exposition des œuvres d'art. Huit salles sont ouvertes dont trois sont consacrées aux œuvres d'art et les autres aux diverses collections.

Parmi les œuvres nouvelles venues accroître les collections figurent de nombreuses toiles par dépôt de l'Etat inscrites comme « Don de l'Empereur ou don de l'Etat ».

L'afflux important d'œuvres pose à nouveau des problèmes d'organisation. *Le musée présentait un indescriptible entassement d'œuvres montant jusqu'au plafond. Le legs Chabosseau était relégué dans une petite salle mal éclairée où l'on distinguait à peine les tableaux qui y étaient suspendus* (J. Bily Brossard)

Vers 1882, des travaux sont envisagés pour offrir aux tableaux des conditions moins défavorables.

Ceux-ci commencent en 1886 et portent sur des problématiques de conservation.

Lors d'une visite en 1887, les inspecteurs semblent avoir été satisfaits des résultats des travaux : *les tableaux sont bien éclairés et la température est unifiée.*

Le 23 avril 1892, la Société de Statistique est dissoute par le Préfet des Deux-Sèvres.

Une commission est chargée d'assurer la conservation des œuvres mais tout se passe *comme si la ville n'était pas propriétaire du mobilier et n'en était que la gardienne.*

En 1904, nous notons la fondation de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres dans laquelle se trouvent les membres qui composaient déjà la Société de Statistique.

Communauté d'Agglomération du Niortais / Service des musées  
Procès-verbal de récolement

23.09.2015



Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015

Les collections semblent passer de mains en mains : la situation globale du musée reste toujours instable.

Nous apprenons par Louis Tider-Toutant en 1926 que « le musée a subi récemment un remaniement complet. De nombreuses copies, plus ou moins bonnes qui encombraient la grande salle en ont été éliminées ainsi qu'un certain nombre de toiles sans aucune valeur. La mise en place de ce qui reste n'est pas achevée car les travaux intérieurs nécessités par la pose d'un tirant pour consolider la façade, ne sont pas terminés. Le musée de peinture occupe le palier du premier étage et le couloir qui conduit à la salle de la Société Philharmonique, le palier et les deux salles du second étage. Il contient plus de 200 tableaux, dont beaucoup ont une réelle valeur et dont quelques-uns sont des œuvres remarquables ».

A la suite du décès du conservateur L. Tider-Toutant en 1939, une réforme du musée s'opère : de nouvelles dispositions sont introduites par les pouvoirs publics dans l'administration des musées de Province. **Le musée possède des toiles déposées par l'Etat**, la tutelle est la Direction des Musées de France et son conservateur doit être désigné par la Commission des Beaux-Arts de Paris.

La Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres abandonne tous les droits qu'elle faisait valoir sur les collections déposées dans les différents musées de la Ville.

La municipalisation du musée ouvre de nouvelles perspectives. Dès 1945, des réaménagements portant sur les deux petites salles du premier et second étages, situées à droite de l'escalier sont entrepris.

Le second est assigné à la Peinture. Elles sont inaugurées le 21 décembre 1946 par M. Thibout, conservateur du musée des Monuments Français au Palais Chaillot.

Les travaux se poursuivent jusque dans les années 1950. Ils permettent de présenter au public la suite des boiseries provenant de la Mothe-Saint-Héray ainsi que les peintures de la grande galerie. Cette dernière est divisée en quatre salons, chacun correspondant à un siècle. La salle qui s'ouvre à gauche, sur le palier du premier étage est devenue la salle des dessins, gravures, estampes et pastels. Elle est ouverte le 7 juin 1963 par M. Beche, maire de Niort.

A son arrivée en 1977, Christian Gendron trouve un lieu inanimé dans lequel étaient exposées des collections qui, ayant une centaine d'années quant à leur passé muséologique, s'étaient dégradées. A cela ajoutons le fait que le bâtiment qui abritait le musée était vétuste, trop petit et pas fonctionnel. A la suite d'un rapport de la commission d'hygiène et de sécurité, le musée a été fermé en 1993.

À la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, les activités des musées repartent et d'importants travaux de remise en état du bâtiment sont réalisés. La présentation des collections est modernisée, le mobilier renouvelé. En 1995, profitant de l'ambition de la municipalité de doter la ville de Niort d'un équipement muséal d'envergure, le projet de déménagement des collections sur le site de l'ancien lycée Jean Macé, au 26 avenue de Limoges, est lancé.

Le Musée Bernard d'Agesci, inauguré en 2006, est l'héritier des anciens musées niortais dont le musée des Beaux-Arts de Niort. Il consacre, dans un édifice entièrement rénové, la diversité patrimoniale, regroupant collections de beaux-arts, d'arts décoratifs, d'Histoire naturelle et de Sciences. Le hall d'entrée, les ailes Ouest (palier et salle Objets d'art) et Nord du premier étage (galerie de peintures), Ouest au second étage (palier, salle Poisson et salle des peintres régionalistes) sont consacrées à la présentation en exposition permanente des collections peinture.

Depuis avril 2000, la gestion des collections est transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort, devenue Communauté d'Agglomération du Niortais au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Communauté d'Agglomération du Niortais / Service des musées  
**Procès-verbal de récolement**

  
23.09.2015

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015

A ce jour, les registres d'inventaire des collections du fonds ancien n'ont pas pu être consultés (inexistants ou non localisés). De fait, le fonds patrimonial n'est que partiellement inventorié.

## RÉCOLEMENT

- **Cadrage**

### Calendrier

Le transfert de propriété et le récolement des collections des dépôts d'Etat de la *liste A* du bureau de récolement s'est déroulé de janvier 2013 à août 2015.

### Moyens humains

Le récolement des 50 dépôts d'Etat est réalisé par Laurence LAMY, directrice des musées communautaires, conservateur en chef du patrimoine au service des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

### Moyens matériels

Les opérations de récolement sont réalisées sur le logiciel AlienorWebPro.  
Les données collectées sont enregistrées sur serveur et accessibles via internet.  
Les données du récolement sont également renseignées sur un tableur Excel.  
Les bordereaux de récolement sont générés par le logiciel AlienorWebPro.

### Localisation

Le récolement est réalisé à partir de la *liste A* fourni par le bureau des récolements de la Direction Générale des Patrimoines du ministère de la culture.

Les 50 dépôts d'Etat se situent en exposition permanente dans le musée Bernard d'Agesci (2 dans le hall, une en salle Peinture XVIII<sup>e</sup>, 7 en salle Poisson, 5 sur les paliers, une dans le Conservatoire de l'Education), 2 en exposition temporaire, 2 à la bibliothèque du musée, 26 en réserves Peintures 1 et 2, 2 sont roulées en sous-sol de l'atelier de restauration, une est situé en réserve Plâtre et une peinture est en exposition temporaire au musée de Saintes.

Un thésaurus des emplacements dans chaque espace est préalablement défini : numérotation des réserves, des grilles, des travées et des niveaux.

- **Méthode**

En l'absence de registres d'inventaire, le récolement des 50 dépôts d'Etat a été réalisé grâce aux listes remises au conservateur en date du 4 décembre 2012 chargé du récolement dont le résultat sont les recherches effectuées par les chargés de documentation du Bureau du récolement (à partir des cahiers d'achat, cahiers de mouvements, fichier manuel des œuvres, base arcade, catalogue des collections des musées nationaux...).

Le récapitulatif des dépôts concernés est subdivisé en deux listes distinctes :

- La *liste A* regroupe toutes les œuvres qui peuvent être transférées en pleine propriété à la ville de Niort, gestion Communauté d'Agglomération du Niortais soit une peinture sur bois, 42 peintures sur toile, 4 statues en marbre, 2 plâtres et un pastel.
- La *liste B* s'applique aux œuvres qui, bien que déposées dans le musée de Niort avant le 7 octobre 1910 sont exclues du transfert de propriété et gardent leur statut de dépôt : dons, legs ou dévolutions consentis à l'Etat, que la loi a écartés du champ d'application de son article L.451-9 ; œuvres absentes du musée, réputées détruites ou déclarées volées, à la date de publication de la loi. 16 œuvres sont concernées.

Communauté d'Agglomération du Niortais / Service des musées  
Procès-verbal de récolement

23.09.2015 

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015

Un premier travail de repérage a été réalisé entre janvier et juin 2013.

Un regroupement des données mentionnées sur la *liste A* et certaines fiches papier existantes servent de support de travail.

Une délibération du conseil municipal de la ville de Niort acte la volonté de transfert en date du 1 juillet 2013.

L'arrêté de la ministre de la culture et de la communication, portant *transfert de propriété des biens des collections nationales au profit de la ville de Niort, gestion Communauté d'Agglomération du Niortais, en application des dispositions de l'article L-451-9 du code du Patrimoine*, date du 17 juillet 2014. La liste des œuvres a été publiée au Bulletin officiel du ministère de la culture n° 237.

#### Après publication de l'arrêté de transfert

Les biens transférés ont été radiés des cahiers dits d'inventaires qui ne sont pas règlementaires. Il s'agit de simples cahiers de format A4 où sont inscrites les œuvres de manière succincte, lacunaire (pas de 18 colonnes) et souvent erronée. Ces cahiers sont récents : ils ont été réalisés à partir des années 1990 par un agent du musée devenu attaché de conservation en 2012.

Aucun cahier de dépôt existant à notre connaissance.

Ces 50 œuvres ont été inscrites à l'inventaire informatique à la date de publication de l'arrêté soit 2014.

Des dossiers d'œuvres ont été constitués après un travail de recherches dans les archives municipales et celles du musée (environ 200 boîtes ont été dépouillées par le Conservateur).

Une confrontation entre les objets et la documentation existante est réalisée de manière systématique.

Pour chaque objet inventorié, il est noté dans un tableur :

- La présence du bien dans l'inventaire
- La conformité des données entre l'inventaire et l'objet
- La présence ou l'absence, et la localisation du marquage
- La présence d'une ancienne numérotation
- L'emplacement du bien
- L'état du bien
- Les dimensions
- Les inscriptions (nature, localisation et retranscription)
- L'immatriculation des photographies réalisées
- La date du récolement
- Les opérations réalisées (dépoussiérage, reconditionnement,...)

Des bordereaux de récolement reprenant les informations du tableur sont saisis, édités, imprimés et signés par le conservateur chargé du récolement, responsable des collections.

#### • **Résultats**

- Les 50 items transférés sont inscrits à l'inventaire 2014 sous les numéros 2014.7.1 à 2014.7.50.

Communauté d'Agglomération du Niortais / Service des musées  
**Procès-verbal de récolement**

23.09.2015 

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015

50 œuvres ont été vues (cf. annexe 1). Il s'agit de quatre peintures de la Collection Campana (envoi 1863), huit peintures sur toile gérées par le musée du Louvre (Département des Peintures), deux peintures sur toile et une sculpture en marbre gérées par le musée d'Orsay, trois sculptures en marbre, 29 peintures sur toile, deux sculptures en plâtre et un pastel gérés par le Centre National des Arts Plastiques.

Aucune œuvre n'a été marquée par l'ancien numéro de dépôt ou le nouveau numéro d'inventaire.

- **Etat de conservation**

Sur les 50 items vus : 13 sont en très bon état, 13 en bon état, 10 en état moyen, 11 en mauvais état et 3 en très mauvais état.

Visa du Conservateur en chef,

Laurence LAMY



Communauté d'Agglomération du Niortais / Service des musées  
**Procès-verbal de récolement**

**23.09.2015**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015

ANNEXE AU PROCES VERBAL DE RECOULEMENT 50 DEPOTS D'ETAT LISTE A :									
Collection Campans, peinture, envoi de 1863									
Numéro Inv	Inv. Etat	Inv. Dépositaire	Auteur	Titre	Technique	Dimensions	Dépôt	Observations	Localisation
2014.7.1	Comu 325	D.863.2.1	Anonymous, Italie, XVIe s.	La Résurrection du Christ de Jésus ; Ecce Homo	peinture sur bois	D.14 ; D.21 (cadre) ; EP.3.5	1872	récolé-vu	Réserve peintures 2 M11
2014.7.2	Comu 470	D.863.2.5	Anonymous, Italie	Apparition de la Vierge à des bergers ; La Vierge entourée d'anges	peinture à l'huile ; toile	H.53 ; L.54.9 ; H.70.3 ; L.67.3 (cadre)	1891	récolé-vu	Réserve peintures G9
2014.7.3	Comu 517	D.863.2.3	Anonymous, Italie, XVIIe s.	Portrait du poète Jacopo Sannazzaro	peinture à l'huile ; toile	H.80.3 ; L.67.4 ; H.102 ; L.89 (cadre)	1872	récolé-vu	Réserve peintures G12
2014.7.4	Comu 621	D.863.2.4	Peters Nikolai	Penitence couchée	peinture à l'huile ; toile	H.100 ; L.137 ; H.123.5 ; L.162 (cadre)	1872	récolé-vu	Réserve peintures G7
Musée du Louvre, département des peintures									
Numéro Inv	Inv. Etat	Inv. Dépositaire	Auteur	Titre	Technique	Dimensions	Dépôt	Observations	Localisation
2014.7.5	INV 2365 ; LL 3930	D.870.1.1	Aubusson Julien, marque d'	La Punition d'Hébé	peinture à l'huile ; toile	H.195 ; L.131	1872	récolé-vu	Salle Poisson
2014.7.6	RF 589 ; LUX 6	D.891.2.1	Baron Henri-Charles-Antoine	Vendanges en Romagne	peinture à l'huile ; toile	H.56 ; L.66.5 ; H.72.5 ; L.83 (cadre)	1891	récolé-vu	Salle 6 Expo temporaire
2014.7.7	INV 3926 ; R 2 ; B 575	D.896.3.1	Desportes François	Oie, coq, poules et paons, dans un paysage	peinture à l'huile ; toile	H.101 ; L.136 ; H.127.5 ; L.164.2 ; EP.12 (cadre)	1896	récolé-vu	Palier étage 1
2014.7.8	INV 4678 ; MR 1726	D.876.1.2	Garnier Etienne Barthélémy	Père se contemplant dans un miroir	peinture à l'huile ; toile	H.200 ; L.149	1876	récolé-vu	Réserve peintures G1
2014.7.9	INV 5163 ; L.3723	D.872.1.2	Gué Julien-Michel	Le sacrifice de Jophir	peinture à l'huile ; toile	H.390 ; L.312	1872	récolé-vu	récolé-vu
2014.7.10	INV 6432	D.891.2.4	Maison Eugène	L'élévation du calice à la messe pontificale du jour de Pâques, à Saint-Pierre de Rome	peinture à l'huile ; toile	H.500 ; L.796	1872	récolé-vu	Roué sous-sol restauration
2014.7.11	INV 7403 ; LP 923	D.876.1.3	Régnier Auguste-Jacques	Une Forêt solitaire avec corbe de débris à un ruisseau	peinture à l'huile ; toile	H.107 ; L.162.5	1876	récolé-vu	Réserve peintures G10
2014.7.12	INV 8287 ; B 2089	D.872.1.1	Van Loo Louis-Michel	Portrait en pied de Louis XV	peinture à l'huile ; toile	H.272 ; L.190 ; H.262 ; L.212 (cadre)	1872	récolé-vu	Salle peintures XVIIe-XVIIIe
Musée d'Orsay									
Numéro Inv	Inv. Etat	Inv. Dépositaire	Auteur	Titre	Technique	Dimensions	Dépôt	Observations	Localisation
2014.7.13	RF 217	D.901.2.1	Baujault Jean-Baptiste	Le Premier Miroir	marbre	H.175 ; L.47.5 ; P.63	1901	récolé-vu	Palier 2 Régional
2014.7.14	RF 467	D.892.2.1	Berthon Nicolas	Line Thibault au Avenay	peinture à l'huile ; toile	H.85 ; L.135	1892	récolé-vu	Réserve peintures G13
2014.7.15	RF 337 ; LUX 238	D.891.2.2	Yon Edmond-Charles-Joseph	La Rivière d'Eure, à Acquigny	peinture à l'huile ; toile	H.129 ; L.200	1891	récolé-vu	Réserve peintures G2
Fonds national d'art contemporain									
Numéro Inv	Inv. Etat	Inv. Dépositaire	Auteur	Titre	Technique	Dimensions	Dépôt	Observations	Localisation
2014.7.16	FNAC 359	D.901.1.1	Astanérou Eugène-Nicolas-Clément	Le Bon petit diable ; v. 1900	marbre	H.105 ; L.42 ; P.56	1901	récolé-vu	Conservatoire éducation
2014.7.17	FNAC FH 867-31	D.866.2.1	Baader Louis-Marie	Ulysse et Naucicaa ; v. 1957	peinture à l'huile ; toile	H.83.5 ; L.172 ; H.127 ; L.215 ; EP. 12 (cadre)	1967	récolé-vu	Salle Poisson
2014.7.18	FNAC 526	D.863.4.1	Baujault Jean-Baptiste	Le Rêve ; v. 1883	marbre	H.223 ; L.70 ; P.70	1883	récolé-vu	Hall M8A
2014.7.19	FNAC FFH-175	D.901.2.2	Baujault Jean-Baptiste	Jeune gauloise ; Au gâtien meuf ; v. 1870	plâtre	H.245 ; L.55 ; P.53	1901	récolé-vu	Hall M8A
2014.7.20	FNAC 450	D.864.2.1	Boggy Frank-Hyène	Le port d'Argny (Calvados) ; 1883	peinture à l'huile ; toile	H.135.5 ; L.243	1894	récolé-vu	Salle Poisson
2014.7.21	FNAC FFH-169	D.852.4.1	Bouvin François	Les sauteurs de la Charité ; 1851	peinture à l'huile ; toile	H.116.5 ; L.89 ; H.141.5 ; L.114.5 (cadre)	1852	récolé-vu	Palier étage 2
2014.7.22	FNAC 350	D.896.3.3	Bouché Louis-Alexandre	Les Moulins ; 1895	peinture à l'huile ; toile	H.75 ; L.100 ; H.101 ; L.129 (cadre)	1896	récolé-vu	Réserve peintures G4
2014.7.23	FNAC 386	D.902.1.1	Brunet Jean-Baptiste	Noix polynésie ; 1892	peinture à l'huile ; toile	H.100.5 ; L.161	1892	récolé-vu	Réserve peintures G9
2014.7.24	FNAC FH 868-36	D.866.2.2	Buison Charles	Soleil couché ; scène de Montreuil	peinture à l'huile ; toile	H.151 ; L.205	1898	récolé-vu	Réserve peintures G16
2014.7.25	FNAC FFH-164	D.858.2.1	Chasselat Henri-Jean-Saint-Ange	La Tentation de Saint-Antoine ; 1852	peinture à l'huile ; toile	H.163 ; L.163	1858	récolé-vu	Palier étage 1
2014.7.26	FNAC 522	D.896.3.2	Chevalier Ernest-Jean	Dans le port de La Rochelle ; 1894	peinture à l'huile ; toile	H.80 ; L.115 ; H.103.5 ; L.139 (cadre)	1896	récolé-vu	Réserve peintures G5
2014.7.27	FNAC FH 864-90	D.866.2.1	Dallemagne Adolphe Jean-François-Martin	Empereur Napoléon III ; v. 1864	peinture à l'huile ; toile	H.241 ; L.156	1865	récolé-vu	Réserve peintures 2
2014.7.28	FNAC FFH-181	D.874.2.1	Winterhalter Xavier (d'après)	Wintehalter Xavier (d'après)	peinture à l'huile ; toile	H.117 ; L.171.5 ; H.144 ; L.201 (cadre)	1874	récolé-vu	Réserve peintures G7
2014.7.29	FNAC FFH-160	D.851.2.1	Deller Jules	Souvenir de la campagne de Rome ; v. 1870	peinture à l'huile ; toile	H.84 ; L.93 ; H.78 ; L.116 (cadre)	1851	récolé-vu	Réserve peintures G6
2014.7.30	FNAC FH 866-128	D.867.2.1	Favéas Adolphe Louis-Joseph	Cavaliers passant un gué	peinture à l'huile ; toile	H.103 ; L.150 ; H.119.5 ; L.166.5 (cadre)	1866	récolé-vu	Réserve peintures G7
2014.7.31	FNAC FH 868-179	D.866.4.1	Fischer Georges-Alexandre	Un cortège breton ; v. 1866	peinture à l'huile ; toile	H.210.5 ; L.168	1869	récolé-vu	Salle Poisson
2014.7.32	MAC 1715 ; FNAC FFH-1	D.863.2.1	Gautier Armand-Claude	Plaque mère I ; 1869	peinture à l'huile ; toile	H.210 ; L.289	1891	récolé-vu	Musée de Saclay
2014.7.33	FNAC FH 865-196	D.865.2.2	Gautier Armand-Claude	A l'assaut de nuit ; 1891	peinture à l'huile ; toile	H.242 ; L.157	1865	récolé-vu	Réserve peintures 2
2014.7.34	FNAC 1267	D.898.4.1	Geoffroy Henry-Jean-Jean	Impératrice Eugénie ; v. 1865	peinture à l'huile ; toile	H.242 ; L.157	1865	récolé-vu	Réserve peintures 2 G10
2014.7.35	FNAC FFH-163	D.859.1.1	Gerbet Augustine	Impératrice Eugénie ; v. 1865	peinture à l'huile ; toile	H.242 ; L.157	1865	récolé-vu	Réserve peintures 2 G10
2014.7.36	FNAC 1267	D.898.4.1	Fromentin Eugène (d'après)	Le Campement arabe ; 1898	peinture à l'huile ; toile	H.102 ; L.142	1898	récolé-vu	Réserve peintures 2 G10
2014.7.37	FNAC FFH-163	D.859.1.1	Fromentin Eugène (d'après)	Le Campement arabe ; 1898	peinture à l'huile ; toile	H.102 ; L.142	1898	récolé-vu	Réserve peintures 2 G10
2014.7.38	FNAC 1350	D.868.4.1	Grenet de Joinville Dominique-Adolphe	La Gorge aux Loups (Feminais-Ménil) ; 1859	peinture à l'huile ; toile	H.195 ; L.295	1859	récolé-vu	Palier étage 1
2014.7.39	FNAC 1350	D.868.4.1	Grenet de Joinville Dominique-Adolphe	La Gorge aux Loups (Feminais-Ménil) ; 1859	peinture à l'huile ; toile	H.195 ; L.295	1859	récolé-vu	Palier étage 1
2014.7.40	FNAC FFH-168	D.868.4.1	Grégoire Antoine	Can de plan ; à Montauban ; 1868	peinture à l'huile ; toile	H.160 ; L.240	1868	récolé-vu	Salle Poisson
2014.7.41	FNAC FFH-168	D.868.4.1	Grégoire Antoine	Can de plan ; à Montauban ; 1868	peinture à l'huile ; toile	H.160 ; L.240	1868	récolé-vu	Réserve peintures 2 G9
2014.7.42	FNAC FFH-171	D.871.2.1	Hofe Henri	L'Architecte Gabriel	peinture à l'huile ; toile	H.216.5 ; L.130	1862	récolé-vu	Salle 1 Expo temporaire
2014.7.43	FNAC FFH-171	D.871.2.1	Hofe Henri	L'Architecte Gabriel	peinture à l'huile ; toile	H.216.5 ; L.130	1862	récolé-vu	Salle 1 Expo temporaire
2014.7.44	FNAC FFH-171	D.871.2.1	Lanoue Hippolyte-Félix	Le Que de la cour sur la Nive à Saint-Pétersbourg	peinture à l'huile ; toile	H.154 ; L.240	1871	récolé-vu	Salle Poisson
2014.7.45	FNAC FFH-180	D.863.1.1	Lator Alexandre-Louis	Le Massacre des innocents ; v. 1863	peinture à l'huile ; toile	H.201 ; L.150.5	1863	récolé-vu	Réserve peintures G9
2014.7.46	FNAC FFH-156	D.864.1.2	Mein Joseph Urban	Chienne d'arrêt anglaise ; 1861	peinture à l'huile ; toile	H.90 ; L.115	1864	récolé-vu	Réserve peintures G3
2014.7.47	FNAC 1305	D.904.1.1	Milouzeau Charles-Edouard	Repas de paysans ; v. 1903	pastel ; papier	H.81 ; L.108	1904	récolé-vu	Réserve peintures G3
2014.7.48	FNAC FFH-174	D.861.6.1	Pascal François-Michel-Michel-François (dit...)	Religieux instruisant les enfants ; v. 1861	plâtre	H.67 ; L.64 ; P.64	1861	récolé-vu	Réserve plâtre
2014.7.49	FNAC FFH-167	D.851.1.1	Marchi Salvatore moultou	"Laissez venir à moi les petits enfants" ; 1848	peinture à l'huile ; toile	H.100 ; L.140	1851	récolé-vu	Salle Poisson
2014.7.50	FNAC 12	D.860.1.1	Peil Jean-Louis	Le Port de Harve ; v. 1640	marbre	H.135 ; L.70 ; P.60	1890	récolé-vu	Bibliothèque M8A
2014.7.51	FNAC 561	D.860.1.1	Piel Leon	Une esclave pendant la vente ; 1574	peinture à l'huile ; toile	H.73 ; L.93	1890	récolé-vu	Réserve peintures G17
2014.7.52	FNAC 1016	D.860.1.1	Plakowzski Walery ; Fils Isidore (d'après)	La Marie-Basse	peinture à l'huile ; toile	H.245 ; L.205	1896	récolé-vu	Bibliothèque M8A
2014.7.53	FNAC FFH-267	D.891.2.3	Riboudou Louis ; Prudhon Pierre-Paul (d'après)	La Vengeance et la Justice divine poursuivant le Crime ; v. 1896	peinture à l'huile ; toile	H.245 ; L.205	1896	récolé-vu	Bibliothèque M8A
2014.7.54	FNAC 513	D.884.2.2	Thollet Alexandre	La Grande moulière de Villerville ; v. 1865	peinture à l'huile ; toile	H.54 ; L.98	1865	récolé-vu	B. Peintures G1
2014.7.55	FNAC FFH-166	D.855.2.1	Thollet Raymond	Nature morte	peinture à l'huile ; toile	H.130 ; L.200	1854	récolé-vu	Réserve peintures 2 G7
2014.7.56	FNAC FFH-162	D.855.2.2	Toussaint Charles-Yaquer de	Pêcheurs et pêche ; Paysage	peinture à l'huile ; toile	H.31.5 ; L.63.5	1855	récolé-vu	Réserve peintures G9
2014.7.57	FNAC FFH-162	D.855.2.2	Vilain Eugène-Marie-François	Le Marché de la rue de Sévres	peinture à l'huile ; toile	H.247 ; L.157	1855	récolé-vu	Réserve peintures G10

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20151116-C38-11-2015-DE  
Date de télérémission : 19/11/2015  
Date de réception préfecture : 19/11/2015